



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-26313>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-26313**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-24624

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint-Denis

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21974011500015

Ville : Saint-Denis

Code postal : 97490

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE DES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LA VILLE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45315300

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation porte sur : - l'alimentation électrique des structures telles que : stands forains, tentes, manèges, manèges, podium, ... - la mise en place de coffrets de raccordements forains et de coffrets divisionnaires - l'éclairage du site - la dépose de l'ensemble après la manifestation - la maintenance des équipements Le terme « maintenance » comprend : la maintenance préventive (conditionnelle et systématique) et la maintenance corrective, comme définie dans la norme Afnor NF X 60-010. Elle comprend donc les dépannages, les réparations et les visites de contrôle avant chaque manifestation. Le détail des prestations est indiqué au Cahier des Clauses Techniques Particulières

Critères d'attribution : La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique : 60% Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en Ht : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Section 4 - Identification du marché, Au lieu de Lieu principal d'exécution du marché : 26 rue Lislet Geoffroy Sainte Clotilde 97490 - Sainte Clotilde , lire Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la ville de Saint Denis
- Rubrique : Section 4 - Identification du marché, Au lieu de Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 5100000 euros, lire Montant Maximum du marché tous les lots confondus pour les 3 ans (H.T.) : 5100000 euros
- Rubrique : Section 5 - Lots, Au lieu de Description du lot : 1 : Travaux d'alimentation électrique pour les manifestations Estimation de la valeur hors taxes du lot : 3000000 euros, lire Description du lot : 1 : Travaux d'alimentation électrique pour les manifestations Montant Maximum du lot 1 pour les 3 ans (H.T.) : 3000000 euros
- Rubrique : Section 5 - Lots, Au lieu de Description du lot : 2 : Travaux d'alimentation électrique pour les manifestations Estimation de la valeur hors taxes du lot : 2100000 euros , lire Description du lot : 2 : Travaux d'alimentation électrique pour les manifestations Montant Maximum du lot 2 pour les 3 ans (H.T.) :2100000 euros
- Rubrique : Section 6 - Informations Complémentaires, Après la mention : Autres informations complémentaires ;, Ajouter : Les variantes sont interdites
- Rubrique : Section 3 - Procédure, Après la mention : Type de procédure : Procédure adaptée ouverte Conditions de participation ;, Ajouter : La situation propre des opérateurs économiques: Le candidat remet un dossier de candidature simplifié ou 1. Une lettre de candidature contenant à minima les informations suivantes (Dc1): Pour le candidat individuel : - l'identification du candidat (forme Sarl, Siret, ...) - les coordonnées (téléphone, mail) - l'identité de la personne habilitée à engager le candidat Pour le groupement conjoint ou solidaire : - l'identification des cotraitants (forme Sarl, Siret, ...) - les coordonnées de chaque cotraitant (téléphone, mail) - la forme du groupement (conjoint ou solidaire) - la désignation du mandataire - Une déclaration sur l'honneur justifiant respecter les exigences de participation aux marchés publics, à savoir ne pas tomber sous le coup d'un des cas d'interdiction de soumissionner, tels qu'énoncés aux articles L2141-1 à L2141-11 du Ccp. 2. La copie du jugement en cas de redressement judiciaire
- Rubrique : Section 3 - Procédure, Au lieu de Critères d'attribution : La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique : 60% Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en Ht : 40%, lire Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- Rubrique : Section 3 - Procédure, Au lieu de Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants indiquant indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. La candidature doit comprendre obligatoirement l'Attestation de capacité Qualifelec indice 11.03, lire Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants indiquant indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux. attention: Les Pv de réceptions, Exe 6 et Pv de levées de réserves ne sont pas considérées comme des attestations de bonne exécution. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Le certificat de qualification professionnelle établi par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres : la candidature doit comprendre obligatoirement l'Attestation de capacité Qualifelec indice 11.03 ou équivalent